

DEC173060INEE

Décision portant nomination de M. Jérôme Fort aux fonctions de chargé de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Jérôme Fort, Chargé de recherche est nommé chargé de mission auprès de la présidente, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019.

En appui au Directrice de l'Institut, sa mission a pour objet l'animation, le pilotage et le suivi des actions liés à la recherche arctique. Il représentera la France à la demande des ministères français pour les chantiers arctique et sera le référent du CNRS-INEE sur cette thématique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jérôme Fort demeure affecté à UMR7266 Littoral, Environnement et Sociétés (LIENSs) – Université de La Rochelle – Bâtiment ILE – 2 rue Olympe de Goutes – 17000 La Rochelle

**Article 2**

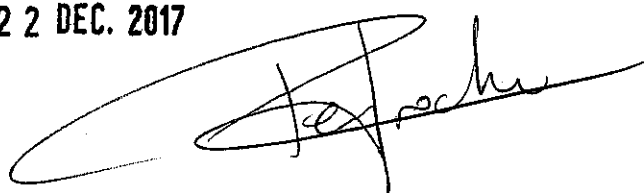
Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019 M. Jérôme Fort, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 08, Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 DEC. 2017**


Anne Peyroche



La Présidente

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 49 13